

## Compte-rendu du CHSCT du SCL 6 et 7 Juillet 2022

Vos représentant·es **solidaires CCRF & SCL** pour ce CHSCT en visioconférence Webex étaient : Ingrid Marchal et Cédric Delattre.

Cette réunion s'est tenue en présence de : M. Picart, chef du SCL ; Mme De Bellis, responsable du pôle RH ; M. Cronopol, ISST ; Dr De Lescure, représentant la Médecine du Travail ; la RDSSE, M. Le Dréan, représentant des Responsables d'Établissement (RE), la secrétaire du CHSCT, les représentant·es du personnel en CHSCT et les Responsables Santé Sécurité Environnement (RSSE) ou RE des laboratoires.

Ce CHSCT dédié aux DUERP/PAP en visioconférence s'est déroulé en trois demi-journées. La première a été consacrée à l'examen des points CHSCT classiques, les deux autres aux examens des DUERP/PAP des laboratoires séparés en deux groupes afin de convoquer les RSSE concernés sur une seule journée.

### 1 - Approbation du PV des CHSCT des 9 et 10 Mars 2022

Après quelques demandes de corrections de la part des RSSE, le PV a été approuvé à l'unanimité sous réserve de ces modifications.

### 2 - Examen du tableau des suites données aux CHSCT des 9 et 10 Mars 2022

Le tableau des suites a été exploité avec des explications sur les actions menées depuis comme, par exemple :

- Concernant le tableau électrique du laboratoire de Lille d'un âge avancé à remplacer, ce tableau étant partagé avec l'Inspection du Travail, occupant une autre partie des locaux, le laboratoire va les contacter pour prévoir son remplacement.
- L'alarme du laboratoire de Lyon a été testée pour vérifier l'audibilité de la sirène pour le D22 avec le port d'un casque anti-bruit nécessaire lors de la réalisation des essais de respirabilité sur les masques. Celle-ci est audible par les agent·e·s, pas de modification à apporter pour le moment.
- Raccordement des postes de pesées sécurisés sur une sortie extérieure (aéraulique): Le laboratoire de Strasbourg est depuis en conformité, il reste le laboratoire de Montpellier.

Le tableau a été validé par le CHSCT.

### 3 - Registres SST

Les 4 fiches, non clôturées lors du précédent CHSCT, l'ont été lors de cette réunion (**2021-3, 22, 24 et 29**).

- **2022-4 (L33)** : Mauvaises odeurs (« solvants »). Problème non solutionné car non reproduit depuis l'ouverture de la fiche, le laboratoire agira si le problème revient. La direction devra être avertie rapidement en cas de retour d'odeur pour en identifier la nature et la provenance. -> **fiche clôturée**.

- **2022-5 (L33) :** Chute à cause d'une chaise à roulette. Il s'agit d'une ancienne chaise non sécurisée. Elle a été éliminée directement. La reconnaissance d'accident du travail a été actée par l'UD. L'agente est encore en soin actuellement. -> **fiche clôturée.**
- **2022-6 (L35) :** Déversement accidentel d'éthylène glycol. Un rappel sur la manipulation des produits chimiques, notamment le port de gants, a été réalisé... -> **fiche clôturée.**
- **2022-7 (L33) :** Brûlure à la main. Brûlure à la flamme d'un bec Bunsen en microbiologie. Sans conséquence et l'agent va bien. -> **fiche clôturée**
- **2022-8 (L35) :** Accident de trajet domicile-travail. L'agente a été heurtée par un cycliste. -> **fiche clôturée**  
**Solidaires** a demandé si, lors d'un accident de ce type, le jour de carence s'appliquait. La réponse est non car il s'agit d'un accident de travail.
- **2022-9 (L75) :** Accident de trajet domicile-travail. Chute en se rendant au travail avec une foulure à la cheville. L'agent a repris le travail et va mieux. -> **fiche clôturée**
- **2022-10 (L59) :** Chute lors d'un évènement de cohésion d'équipe. Chute lors de l'entraînement à la course à pied pour le cross de Bercy 2022. L'agente va mieux. -> **fiche clôturée**
- **2022-12 (L75) :** Accident de trajet domicile-travail. Chute en trottinette électrique sans arrêt de travail. -> **fiche clôturée**
- **2022-13 (L34) :** Accident de voiture lors de la sortie du laboratoire. Il y a un problème de visibilité à la sortie du parking du laboratoire de Montpellier. Ce problème a été signalé à la Mairie. La solution serait l'installation d'un miroir, mais comme il se trouverait sur la voie publique, la Mairie seule peut l'installer. **La fiche reste ouverte** en attendant un retour sur la santé de l'agente.

#### 4 – Point sur l'intervention d'ABITUS au laboratoire de Lyon

La première partie de l'intervention d'Abitus, initiée avant la crise Covid, est terminée. Il s'agissait d'établir un état des lieux de la situation. La deuxième partie concernait l'exploration du fonctionnement du domaine D24 et de l'Unité Ressource qui n'a pas souhaité poursuivre la démarche.

Le cabinet a proposé des thèmes de groupes de travail avant de passer à la prochaine étape qui sera la mise en place des interventions. Selon eux, il doit y avoir des volontés communes pour avancer sur des sujets bien précis, d'où la création de GT pour faire avancer les divers sujets donnant lieu à des crispations, aussi minimes semblent-ils de premier abord.

2 thèmes ont été choisis: La prise de photographie des échantillons et les sous-traitances (en septembre).

Le premier groupe de travail, animé par une experte du sujet, est terminé. Les résultats ont été présentés le 8 juillet en présence du médecin du travail.

Lors de ce CHSCT, donc avant les résultats, il nous a été rapporté que visiblement le GT avait été bien traité avec un bon retour.

Il s'agit d'une amorce pour apprendre à travailler en équipe, à partager des astuces. Cette dynamique permettra d'aborder des sujets plus « importants » (positionnement Rdos, RUS, adjoints ; habilitations...).

## 5 – Questions et informations diverses

### - **Les décisions SSA et les conséquences pour le SCL, suivi de l'audit du CGE**

M. Picart a été reçu par la DG de la CCRF pendant plus d'1 h 30 pour le tenir informé. *A défaut de l'inviter au CTM de la CCRF le 21 juin dernier... comme Solidaires l'avait pourtant demandé...*

Des GT sont prévus entre la DGAL et la DGCCRF. Le SCL a été invité à ces GT et le chef du SCL a décidé de faire participer le SCL à 2 d'entre eux :

- 1- Le protocole de coopération entre la DGCCRF et la DGAL (avec Frédéric Saltron).
- 2- Le système d'information et partage de données (avec Vincent Rieu).

Selon le chef du SCL, avec le volume d'analyses à réaliser, il est possible que la DGAL continue à faire appel au SCL et à ce stade il n'y a pas de signaux négatifs... Le SCL aurait de bonnes relations avec la DGAL.

**Solidaires** a rappelé que la DGAL avait annoncé qu'elle garderait le SCL pendant 2 ans mais ne s'engageait pas pour la suite (information donnée par la DG de la CCRF lors du CTM du 21 juin dernier) !

L'UD nous a dit qu'ils vont essayer d'étudier, en parallèle, quelles nouvelles pistes d'offre de service sont possibles avec ce qui restera. Notamment, pour la DGDDI qui aurait indiqué que ses besoins vont augmenter sur la protection des consommatrices et consommateurs (contrefaçons dangereuses,...) et sur la loyauté. Et pour la CCRF avec ce qui reste chez eux...

L'offre de service devra évoluer en anticipant les évolutions des demandes.

**Solidaires** est intervenu pour signaler que ces annonces brutales et violentes avaient fortement inquiété les collègues. Le niveau de stress, déjà bien haut avec l'annonce de la réorganisation qui traîne, a fait un bond avec ce rapport SSA.

Le chef du SCL nous a assuré qu'il n'ignorait pas ces inquiétudes légitimes. Il a indiqué qu'il souhaitait que l'on sorte de tout cela rapidement, afin que les agent·es sachent rapidement à quoi s'en tenir, *en bien comme en mal...*

Il nous a assuré que la qualité de service n'était pas remise en cause par personne, bien au contraire. En embrayant sur le sujet de l'audit du CGE, il nous a indiqué que les auditeurs ont constaté que l'excellence de réputation du service n'était plus à faire et impressionnait.

Pour M. Picart, le service a donc l'obligation de faire une réorganisation, mais il n'est pas du tout en danger. L'intérêt de l'existence du service n'est pas remis en cause.

Suite à une remarque de **Solidaires** sur le peu d'intérêt que porte la DGCCRF sur le SCL, le chef du SCL a démenti. Au contraire, il est persuadé qu'elle nous défend et nous protège de par les échanges qu'il a pu avoir. Nous sommes un appui important pour la CCRF pour l'élaboration de méthodes ou autres et au niveau des missions.

En ce qui concerne le rapport du CGE, qui, pour rappel, n'est pas la réorganisation proprement dite, il n'est pas encore définitif. Une première mouture existe mais le SCL ne l'a pas en sa possession. Pas de date avancée pour sa publication mais il ne devrait plus tarder.. *On ne peut que l'espérer avec du 6 mois qui va vers du 1 an...*

Une actualité destinée aux agent·es est prévue pour bientôt.

### - **Point d'information sur le laboratoire des Antilles**

Il y a eu un petit couac au niveau des dépôts de facture dans CHORUS, mais rien d'alarmant hormis les retards qui s'accumulent. Les travaux n'ont pu commencer car les devis n'avaient pas encore été validés. Cependant ils devraient pouvoir tenir en 4 ou 5 mois. Le déménagement devrait donc pouvoir avoir lieu en mars 2023.

### - **Information sanitaire**

Les remontées ne se font plus toutes les semaines mais tous les mois. Le mois dernier, donc en Juin, il y a eu une 20aine d'agent·es de plus signalé·es positif.

Les règles dans les laboratoires, notamment le port du masque, ne change pas, mais le chef du SCL suivra les consignes du SG qui peuvent changer à tout moment ... *en effet la situation empirant de nouveau en France...*

### - **Point sur le télétravail**

Ce point a été vu à la fin du CHSCT, suite à plusieurs lignes des DUERP dénonçant le manque de moyen pour télétravailler. Des milliers d'euros ont déjà été engagés depuis ces 2 dernières années et l'UD donne une priorité au moyen en matériel comme les règles ministérielles le prévoient.

L'UD ne comprend pas cette situation car il y a eu très peu de remontées concernant les besoins sur ce point, pourtant cela été rappelé à plusieurs reprises lors de CODIR notamment.

Mme De Bellis a rappelé d'ailleurs que le télétravail était soumis à certaines conditions comme celle d'avoir une connexion correcte et celle qui ne sont pas du ressort de l'administration, comme de fournir du mobilier... Mais pour ce qui concerne l'équipement informatique, il faut faire des demandes. M. Picart va refaire un point avec les RE.

## **6 – Examen des DUERP 2021, PAP 2022 et financements des opérations SST 2022**

L'examen des DUERP/PAP a été réalisé sur 2 jours, avec :

- Marseille, Bordeaux, Montpellier, Rennes et Lille le premier jour.
- Strasbourg, Lyon, Paris, Le Havre, Les Antilles, La Réunion et l'UD le deuxième jour.

Comme d'habitude, il s'agit là d'un exercice lourd mais nécessaire que l'on réalise du mieux possible afin de discuter de solutions à apporter à des situations décrites ou de partager des idées entre les laboratoires via les RSSE présent·es.

Les DUERP ont été analysés et quelques modifications, notamment de cotation, ont été discutées en séance.

Ce genre de modification ne remet pas en cause les risques remontés par les agent·es, loin de là, il s'agit d'une analyse réelle de la situation en prenant en compte des choses qui ne l'ont pas forcément été.

Quelques lignes ont été supprimées car cela ne concernait pas le DUERP.

Il a été demandé que les laboratoires fassent un retour explicatif sur les modifications apportées en CHSCT.

Concernant les financements, après quelques modifications d'enveloppe, tout a été validé.

### **Vos élu·es SOLIDAIRES en CHSCT**

Cédric Delattre : [cedric.delattre@scl.finances.gouv.fr](mailto:cedric.delattre@scl.finances.gouv.fr)  
Ingrid Marchal : [ingrid.marchal@scl.finances.gouv.fr](mailto:ingrid.marchal@scl.finances.gouv.fr)  
Gwendoline Lutz : [gwendoline.lutz@scl.finances.gouv.fr](mailto:gwendoline.lutz@scl.finances.gouv.fr)